

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue mardi le septième (7^e) jour du mois de septembre 2010, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents messieurs les membres du conseil :
Steeve Lizotte, Vincent Dufour, Marc-André Jean et Gilles Harvey, sous la présidence de monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Sont aussi présents madame Sylvie Foster, directrice générale et monsieur Gérald Bouchard, directeur général adjoint / greffier.

Messieurs Antonin Tremblay et Claude Poulin étant absents.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 00 et prend fin immédiatement (aucune question).

Rés # 10-09-01
Adoption de
l'ordre du jour

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par la directrice générale, madame Sylvie Foster, sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption, en ajoutant toutefois le point "18 -a", soit :

- Avis au CSSS.

Rés # 10-09-02
Adoption
procès-verbaux
des 2010-07-05
& 2010-08-02 &
amendement
Rés # 10-07-16

Ayant tous pris connaissance des procès-verbaux des séances ordinaires tenues les 5 juillet et 2 août 2010 au moins quarante-huit heures avant la tenue de la présente séance, sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption, en apportant toutefois une correction à la résolution numéro " 10-07-16 ", laquelle se lira dorénavant comme suit :

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre numéro "BJ0610039V522", de la compagnie " Noël Rochette & Fils Inc.", relativement au remplacement d'une pompe submersible servant à l'assainissement des eaux usées, par le modèle KSB-KRTK-100-400/654 XG C/A, au prix de 23 300 \$, installation incluse (plus taxes). Il est aussi convenu de procéder à la mise en place d'une couche de *belzona* pour protéger l'impulseur et la volute de la dite pompe, au prix de 2 300 \$ (plus taxes).

Rés # 10-09-03
Maire suppléant
jusqu'au 10
janvier 2011

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que monsieur Marc-André Jean soit nommé maire suppléant pour les quatre (4) prochains mois, soit du 8 septembre 2010 au 10 janvier 2011 inclusivement. Il est, par le fait même, autorisé à signer tout chèque ou autre document de la municipalité, dans le cas d'absence ou d'incapacité d'agir de la part du maire. Que, toutefois, tout chèque ou autre document devra être contresigné par la directrice générale / secrétaire-trésorière ou son adjoint.

c.c. Caisse Desjardins de l'Estuaire.

Rés # 10-09-04
Avis nuisance
à certains
propriétaires

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser les propriétaires des immeubles qui ont déjà reçu plusieurs avis pour cause de nuisances, d'insalubrité ou de non respect à notre réglementation d'urbanisme, que si les travaux correctifs ne sont pas effectués d'ici le 17 octobre 2010, notre procureur, Me Pierre C. Bellavance, sera mandaté pour requérir d'un juge de la Cour Supérieure de La Malbaie, les demandes d'ordonnance nécessaires pour régler ces dites causes d'insalubrité (nuisances).

c.c. Me Pierre C. Bellavance.

Rés # 10-09-05
Imposition frais
et amendes
abris d'hiver

Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'imposer les amendes prévues dans la réglementation d'urbanisme, aux propriétaires ne s'étant pas gouvernés à l'avis qui leur a été expédié, aux fins de procéder à l'enlèvement et au remisage de leur(s) abri(s) d'hiver.

Rés # 10-09-06
Embauche
entrepreneur
travaux infra-
structures rue
Cinq-Mars
"PRÉCO"

Après analyse des soumissions reçues, relativement aux travaux de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout et l'ajout d'un égout pluvial sur une partie de la rue Cinq-Mars, dans le cadre du programme PRÉCO, sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de la firme "Simon Thivierge et Fils Inc.", soit la plus basse soumission reçue, qui s'élève à une somme de 632 514,25 \$ (taxes incluses).

Rés # 10-09-07
Embauche
Roche pour
surveillance
bureau du
programme
"PRÉCO"

CONSIDÉRANT que suite à un processus d'appel d'offres par voie d'invitation, la firme *Roche Ltée / Groupe-conseil* a obtenu le mandat aux fins de préparer les plans et devis relatifs au projet de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout et l'ajout d'un égout pluvial sur une partie de la rue Cinq-Mars, dans le cadre du programme PRÉCO;

CONSIDÉRANT que ladite firme a déposé une offre de service relativement aux honoraires requis pour la surveillance bureau du susdit projet;

	À CES CAUSES ,	sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de la susdite firme pour effectuer ces travaux de surveillance, pour la somme de 13 000 \$ (plus taxes).
Rés # 10-09-08 Embauche surveillant de chantier programme "PRÉCO"	CONSIDÉRANT	l'offre de service de monsieur René Brisson, relativement à la surveillance de chantier du projet de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout et l'ajout d'un égout pluvial sur une partie de la rue Cinq-Mars, dans le cadre du programme <i>PRÉCO</i> ;
	À CES CAUSES ,	sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un contrat à M. Brisson, pour effectuer ces travaux de surveillance, à raison d'environ 16 heures par semaine, au taux horaire de 30 \$, en plus des frais de transport, soit une somme forfaitaire de 25 \$ par déplacement (aller et retour).
Rés # 10-09-09 Embauché laboratoire programme "PRÉCO"		Après analyse des soumissions reçues pour l'engagement d'un laboratoire relativement au projet de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout et l'ajout d'un égout pluvial sur une partie de la rue Cinq-Mars, dans le cadre du programme <i>PRÉCO</i> , sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire soit <i>Inspec-Sol</i> au prix de 6 969,20 \$ (plus les taxes).
Rés # 10-09-10 CA au MDDEP programme "PRÉCO"		Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal s'engage à fournir une attestation de conformité (CA) auprès du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) suite aux travaux de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout et l'ajout d'un égout pluvial sur une partie de la rue Cinq-Mars et ce, selon les engagements spécifiés dans une lettre expédiée par la directrice générale auprès dudit ministère et datée du 25 août 2010.
Rés # 10-09-11 Embauche architecte plans et devis caserne		Après analyse des soumissions reçues pour la confection de plans et devis pour le réaménagement de la caserne, sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire, soit <i>Vandal Architecte Ensemblier</i> au prix soumis de 6 500 \$ (plus les taxes).

- Suite à une demande de prix auprès de deux (2) consultants, sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'engager la firme *Roche Ltée - Groupe Conseil*, pour la partie "ingénieur en mécanique" relativement au dossier de réaménagement de la caserne, au prix soumis de 7 780 \$ (plus les taxes), pour la phase des plans et devis et de 3 200 \$ (plus les taxes) pour la surveillance de chantier. Ce prix comprend aussi le mandat pour le processus de contrôle de la barrière électrique qui sera installée ultérieurement.
- Rés # 10-09-12
Embauche ingénieurs travaux réaménagement caserne
- Rés # 10-09-13
Appel d'offres travaux réaménagement caserne
- Rés:#10-09-14
Appel d'offres pavage certaines sections de rues
- Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander d'appel d'offres, par voie d'invitation, pour refaire le pavage d'une partie de la rue du Quai et de l'ajout d'une couche de bitume sur une partie de la rue Bergeron, auprès des deux (2) entreprises suivantes :
- Entreprises Jacques Dufour & Fils Inc.
 - Pavage Rolland Fortier Inc.
- Rés #10-09-15
Embauche d'un architecte pour vérifier la capacité portante du centre culturel
- Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de la firme *Vandal Architecte Ensemblier* pour vérifier la capacité de la structure du Centre culturel Raymond-Marie Tremblay, relativement au projet d'aménagement d'un centre de conditionnement physique. Un montant approximatif de 2 000 \$ (plus les taxes) est estimé pour ce travail de base.
- Rés # 10-09-16
Avis au CSSS relocalisation centre conditionnement physique
- Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la lettre que monsieur le maire a expédiée au CSSS, l'avisant du changement de lieu du projet du *centre de conditionnement physique* et ce, suite à la recommandation de leur ingénieur, stipulant que des travaux majeurs devraient être effectués sur la structure et que ce projet aurait un impact important sur le milieu de vie des résidents.
- Rés # 10-09-17
Appui formation Société de développement
- Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la formation d'un organisme à but non lucratif qui portera le nom de *Société de développement économique durable de Saint-Siméon*, lequel aura comme principal mandat de gérer certains projets.

- Rés:#10-09-18
Bail gestion
2^e étage du
centre culturel
- Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater notre procureur, Me Pierre Bellavance, de la firme Heenan Blaikie, aux fins de préparer un bail de location entre la Municipalité de Saint-Siméon et la Société de développement économique durable de Saint-Siméon pour la gestion du second (2^e) étage du Centre culturel Raymond-Marie Tremblay, selon la proposition de celui-ci, estimée entre 3 000 \$ et 4 000 \$ (plus taxes).
- Rés:#10-09-19
Lancement
guide nouveaux
arrivants
- Monsieur le maire Sylvain Tremblay procède au lancement du guide pour les nouveaux arrivants.
- Rés:#10-09-20
Location d'un
vacuum réseau
d'égout
- Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la location d'un " vacuum (procédant aussi au récurage) " auprès de la firme Sani-Charlevoix, pour effectuer le nettoyage d'une partie du réseau d'égout.
- Rés#10-09-21
Achat râteau
à roches pour
nettoyer la
plage
- Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat d'un râteau à roches sur roues, qui servira au nettoyage de la plage. Le coût d'achat est de 750 \$ pour l'appareil, plus 500 \$ pour un ensemble de roues, le tout tel que publié sur le site "Les Pacs", numéro d'annonce : 21119134.
- Rés:#10-09-22
Budget
supplémentaire
pour l'OH
- Sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la demande de budget supplémentaire soumis par l'OH de Saint-Siméon, au montant de 1 800 \$ pour remédier à la solution temporaire de raccordement des deux (2) chauffe-eau et ce, afin d'éviter que les locataires se retrouvent à nouveau privés du service d'eau chaude dans leur logement.
- Rés:#10-09-23
Embauche Dé-
prédation D.L.
service
d'extermination
- Suite à une proposition reçue de la firme Déprédation D.L. relativement au service d'extermination au centre culturel, sur proposition de monsieur Steeve Lizotte, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre soumise, au coût trimestriel de 98,20 \$ (taxes incluses), à raison d'une (1) visite mensuelle. Ce contrat prendra effet le 1^{er} novembre 2010, pour une période d'un (1) an. En conséquence, la firme Maheu & Maheu sera avisée que son contrat ne sera pas renouvelé. Celui-ci prendra donc fin le 31 octobre 2010.

	CONSIDÉRANT	que la chapelle de Baie-des-Rochers, appartenant à la Fabrique de Saint-Siméon, nécessite d'importants travaux;
Rés:#10-09-24 Rénovation de Chapelle de Baie-des- Rochers	CONSIDÉRANT	que la Municipalité de Saint-Siméon s'engage à monter une demande d'aide financière pour effectuer ces travaux, au nom de la Fabrique de Saint-Siméon;
	CONSIDÉRANT	que la Municipalité de Saint-Siméon s'engage à déboursier les coûts excédants des réparations nécessaires au bon fonctionnement et la pérennité de la susdite chapelle afin que la Fabrique de Saint-Siméon ne débourse aucun argent;
	CONSIDÉRANT	que la Fabrique de Saint-Siméon s'engage à céder la chapelle de Baie-des-Rochers à la Municipalité de Saint-Siméon pour la somme de un (1) dollar, une fois les travaux correctifs réalisés;
	CONSIDÉRANT	que pour sa part, la Municipalité de Saint-Siméon s'engage à acquérir pour la somme nominale de un (1) dollar ladite chapelle, conditionnellement à ce qu'une ou des subventions gouvernementales lui soient allouées;
	CONSIDÉRANT	que pour sa part, la Municipalité de Saint-Siméon aura comme mandat de recruter des organismes ou des particuliers pour organiser des activités de financement pour combler la participation financière non subventionnée pour la réalisation des travaux;
	À CES CAUSES,	sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Siméon demande, à la Fabrique de Saint-Siméon, l'autorisation d'entamer des démarches dans le but de redonner une seconde vie à la chapelle de Baie-des-Rochers dans l'intérêt des fidèles, et ce, au nom de la Fabrique de Saint-Siméon.
Rés:#10-09-25 Photos anciens maires	Sur proposition de monsieur Marc-André Jean, il est résolu à l'unanimité des conseillers de tenter de se procurer une photo de chacun des maires des anciennes municipalités de Saint-Siméon Village et de Saint-Siméon Paroisse, depuis leur existence respective jusqu'à leur regroupement en l'année 2001, afin de les afficher à l'hôtel de ville.	
Rés#10-09-26 Demande au CSSS étude sismique Foyer Notre-Dame	Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'expédier une lettre au CSSS leur demandant de s'assurer d'avoir un expertise en étude sismique pour le foyer Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de Saint-Siméon afin de rassurer les résidants et leurs familles. c.c. Agence de Santé de la Capitale Nationale	

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder les dons, cotisations et subventions ci-après:

Rés:#10-09-27 Dons, aides financières et cotisations	- CIHO-FM, carte de membres 2010-2011	35 \$
	- La Journée Terry Fox	25 \$
	- Tournoi de golf Zone 911	60 \$

Rés:#10-09-28
Branchement
réseau aqueduc
camping Falaise sur Mer

Suite à une demande des propriétaires du *Camping Falaise sur Mer*, aux fins d'effectuer un (1) raccordement au réseau d'aqueduc municipal, ne servant strictement que pour l'office de leur camping, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil consent à autoriser un tel branchement au service d'aqueduc, mais conditionnel à l'approbation d'une entente à cet effet.

Rés:10-09-29
Comptes

Sur proposition de monsieur Vincent Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

Comptes (C1008265 à C1008338 et M1008264)	183 589,04 \$
Salaires & rémunérations des élus	36 482,15 \$
TOTAL	220 071,19 \$

Rapport
financier
comparatif
& indicateurs
de gestion

Madame Sylvie Foster, directrice générale et secrétaire-trésorière, procède au dépôt d'un *rapport financier comparatif* en date du 30 août 2010, de même qu'au dépôt des indicateurs de gestion 2009 qui ont été acheminés au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire en date du 19 septembre 2010.

Une seconde période de questions réservée au public débute à 19 h 47 et prend fin à 19 h 56.

Rés #10-09-30
Fermeture de
la séance

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 19 h 57.

Moi, Sylvain Tremblay, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Sylvain Tremblay
Maire

Sylvie Foster
Directrice générale/Secrétaire-trésorière